



## Heures sup et congé maladie

Par **saintlou**, le **05/10/2009** à **18:43**

Bonjour,

J'ai effectué réellement 1635 heures entre le 01/06/08 et le 31/05/09, or durant cette période j'ai eu 22 jours de maladie. Mon DRH calcule mon cumul annuel d'heures sup en faisant  $1607 - 1635$  soit 28 heures.

Il ne tient absolument pas compte des jours de maladie.

Il me semble bien que ceux-ci ne sont pas considérés comme travail effectif au même titre que les congés, les RTT et les jours fériés.

La durée du travail annuelle n'est à ce moment là plus tout à fait la même et devient  $1607 - (22 \times 7.6) = 1439.8$  heures d'ou  $1635 - 1439.8 = 195.2$  heures supplémentaires.

Quel est le bon calcul ?

Merci de votre réponse.